

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 4 MARS 2017

Présents : Mmes et MM. André LEMAIRE, Sandrine BONIN, Thomas, RAMBOZ, Didier MOUTENET, Fabienne PERNOT, Michel DE ALMEIDA, Nelly GAVAND, Thierry CHEF, Dominique RAMBOZ, Sandy GIRARDOT.

Excusés : Karine CORNIER.

Secrétaire de séance : Dominique

RAMBOZ

Approbation du compte rendu de la séance du 13 janvier 2017 : la durée des concessions cimetièrre sera à revoir.

PLACE TROISIEME ADJOINT

Débat sur la place des adjoints au sein du Conseil Municipal. Le 3° adjoint est conservé.

VOTE TAXES LOCALES

Une baisse de 5% des taxes locales est votée à l'unanimité.

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le compte administratif 2016 est accepté à 9 voix pour et 1 abstention comme suit :

Fonctionnement dépenses : 159 628.58€ fonctionnement recettes : 217 402.54€

Investissement dépenses : 61 587.24€ investissement recettes : 32 939.62€

PRESENTATION ET VOTE BUDGET 2017

Le budget 2017 a été voté à l'unanimité comme suit : Fonctionnement : 280 427.06€

Investissements : 167 370.23€

ORGANISATION DE LA COMMUNE PENDANT LA PERIODE ESTIVALE

Acceptation à l'unanimité de la proposition de Marie-Jo Guillaume d'ouvrir le bar de mai à septembre 2017.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Refus à l'unanimité des demandes de subventions de la banque alimentaire, la ligue contre le cancer et le secours populaire.

MOTION AMJ

Motion contre l'arrêt des délivrances des cartes d'identité en communes rurales signée à l'unanimité.

FOUR A PAIN

La distance entre le tuyau et la faitière sera réétudié, au niveau sécurité. La fente constatée à la 1ere chauffe a été réparée.

DENEIGEMENT

Suite aux congères cet hiver, certaines routes n'ont pas été suffisamment déneigées. Les personnes rencontrant des problèmes de déneigement sont invitées à le signaler en Mairie.

GESTION DES LOGEMENTS COMMUNAUX

La réflexion sur la possible division des logements du chalet est abandonnée.

L'APL perçue par les locataires est versée directement à la commune. Le choix des locataires sera décidé en commission.

CHÂTEAU EAU

Inondation du château d'eau : le problème a été géré par Véolia. Il ne se trouve pas sur du terrain communal.

POLITIQUE DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE

Une réflexion sera menée sur le « vieillissement » de la population du village.

COMMUNAUX

Il apparaît que Jean-Marie Galmiche prend sa retraite. La parcelle sera donc libre à la location. La liste des attributaires sera étudiée lors du prochain conseil, après étude de l'aspect juridique des ruptures de baux, le but de la commune étant de préserver la valeur des terrains et leurs spécificités.

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Une réunion avec les associations du village sera fixée un vendredi soir concernant les manifestations prévues cette année.

TRANSFERT DE COMPETENCES PLU, CARTE COMMUNALE OU DOCUMENT D'URBANISME A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

7 voix contre, 2 abstentions et 1 voix pour le transfert automatique de la compétence à compter du 27 mars 2017.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Compte rendu d'une réunion entre les communes du plateau sur les communes nouvelles.
- ✓ Le nécessaire sera fait pour des lampes d'éclairage public défectueuses,
- ✓ Coupe de bois affichée : Il y aurait 3 offres, une soumission leur sera demandée,
- ✓ Une pancarte indiquant le gîte communal sera mise en place,

Séance levée à 0h20.